

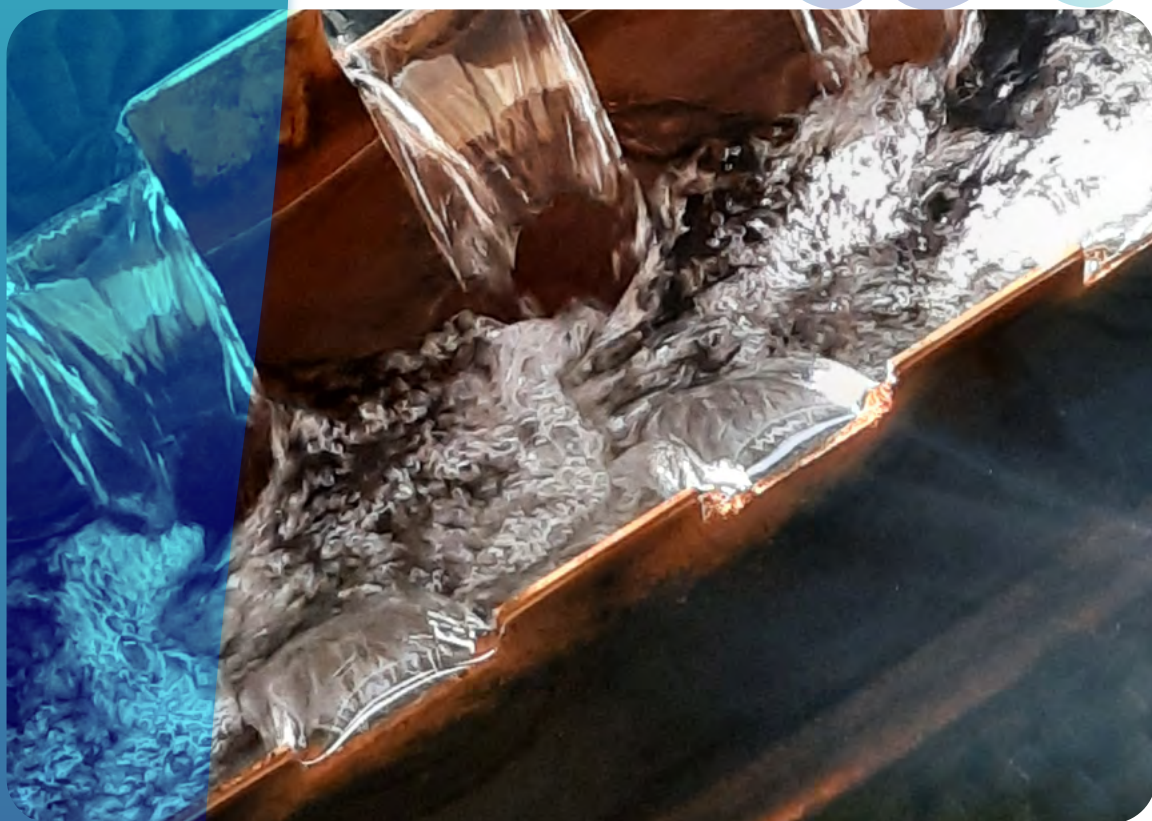
RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE - EXERCICE 2023



ea
des **PORTES**
de **BRETAGNE**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable
pour l'exercice 2023 présenté conformément à l'article L.2224 5
du code général des collectivités territoriales.

eaal'



SOMMAIRE

Edito	p. 3
Présentation générale	p. 4 > 6
Nos missions	p. 4
Notre périmètre	p. 5
Organisation administrative	p. 6
Les contrats de délégation	p. 7
Principales actualités 2023	p. 8
Population et abonnés	p. 9
Ressources en eau	p. 10 > 13
Prélèvement	p. 10 > 12
Production	p. 12 > 13
Échanges d'eau	p. 14 > 15
Les importations	p. 15
Les exportations	p. 15
Distribution et vente d'eau	p. 16 > 18
Consommation par les abonnés	p. 16
Autres volumes	p. 17
Bilan 2023	p. 18
Le patrimoine du service	p. 19
Indicateurs de performance	p. 20 > 25
Qualité de l'eau distribuée	p. 20
Protection de la ressource	p. 21
Indice de connaissance et gestion	p. 22
Performance du réseau	p. 23 > 25
Tarification de l'eau	p. 26 > 28
Modalités de tarification	p. 26
Facture type d'eau	p. 26 > 27
Évolution du prix au m ³	p. 28
Financement des investissements	p. 29 > 30
Actions de solidarités et de coopération décentralisées	p. 31 > 32
Annexes	p. 33 > 46

ÉDITO



Teddy REGNIER

Président du Syndicat
Eau des Portes de Bretagne

“ Après la sécheresse observée en 2022, l'année 2023 a été marquée par un retour à la normale de la pluviométrie sur le territoire d'Eau des Portes de Bretagne.

Les nappes phréatiques et les rivières ont été suffisamment approvisionnées, permettant au Syndicat d'assurer l'alimentation en eau potable des habitants et des entreprises de son territoire et le secours des Syndicats voisins.

Bien que le contexte soit plus favorable, nous avons décidé de maintenir nos efforts de sobriété en eau pour faire face au changement climatique.

Ainsi, nous avons renforcé nos investissements dans le renouvellement des anciennes canalisations d'eau potable : 44 km de réseau ont été remplacés en 2023, contre 26 km en 2022 et 13 km en 2021. Les pertes en eau ont diminué et notre rendement de réseau d'eau potable a dépassé 90 %.

Nous avons également mené une étude diagnostique du réseau de distribution afin d'améliorer la surveillance du fonctionnement du réseau. Cette étude sera suivie de travaux ambitieux d'amélioration de la sectorisation du réseau en 2024.

En parallèle, nous continuons à accompagner nos plus gros consommateurs vers la sobriété en eau. Notre parc de compteurs télégrés nous permet de surveiller les volumes consommés et d'alerter en cas de dérive. Les fuites sont détectées plus rapidement et les installations peuvent être réparées sans délai. Les consommateurs industriels doivent mettre en œuvre des plans d'actions d'économie d'eau afin de réduire leurs consommations à moyen terme.

En 2023 et 2024, nous avons équipé les compteurs communaux de modules de télégestion sur 15 communes du secteur de La Guerche de Bretagne. Les communes pourront ainsi surveiller quotidiennement leurs consommations d'eau et être alertées en cas de fuite. Ce service est également proposé pour l'ensemble des habitants et entreprises de la Ville de Vitré.

La préservation des ressources de notre territoire est une démarche active, volontaire, à laquelle habitants, entreprises et collectivités se doivent de participer pour garantir l'avenir de notre territoire.





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Caractéristiques techniques du service



NOS MISSIONS

EAU des PORTES de BRETAGNE est le **Syndicat public** chargé de la compétence PRODUCTION, TRANSPORT et DISTRIBUTION d'eau potable sur un territoire de 61 communes appartenant aux Communautés de Communes de Liffré-Cormier Communauté, Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté et Laval Agglomération (pour St Cyr Le Gravelais).

Eau des Portes de Bretagne est garant de l'organisation d'un service public équitable sur l'ensemble de son territoire. Il se charge d'assurer la préservation des ressources souterraines et de surface et de les exploiter de manière optimale afin de répondre aux besoins en eau du territoire.

Le Syndicat assume :

- la compétence générale « Production d'eau potable » pour le compte des 4 Communautés de communes composant son territoire, soit 61 communes.
- la compétence optionnelle « Distribution d'eau potable » pour les communes de Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, les communes de St Cyr le Gravelais et de la Bouëxière, soit 53 communes au total.

EN CHIFFRES

61
COMMUNES

9 STATIONS
DE PRODUCTION
D'EAU POTABLE

54 000
ABONNÉS

136 000
HABITANTS

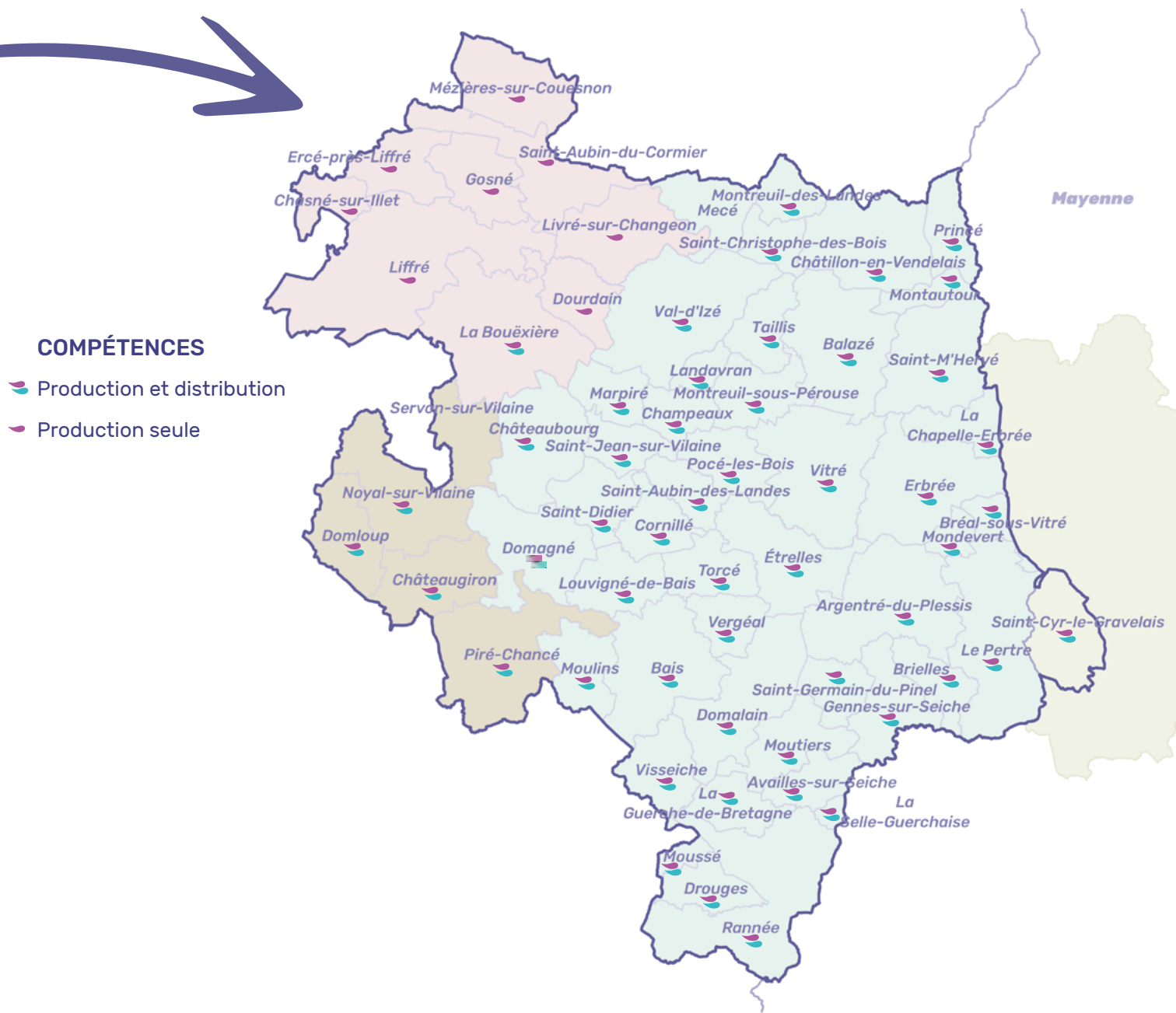
2 800 KM
DE RÉSEAU

7,3 MILLIONS
DE M³ CONSOMMÉS

**4 EPCI
MEMBRES**

- VITRÉ COMMUNAUTÉ
- PAYS DE CHÂTEAUGIRON
COMMUNAUTÉ
- LIFFRÉ CORMIER
COMMUNAUTÉ
- SIE LE PERTRE -
ST CYR LE GRAVELAIS

NOTRE PÉRIMÈTRE



Intercommunalités et syndicat Eau des Portes de Bretagne Situation 2024

- Intercommunalités**
- CA de Laval Agglomération
 - CA Vitre Communauté
 - CC Liffré-Cormier Communauté
 - CC Pays de Châteaugiron Communauté
- Limites :**
- Limite Eau des Portes de Bretagne
 - Limite des communes
 - Limite département

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

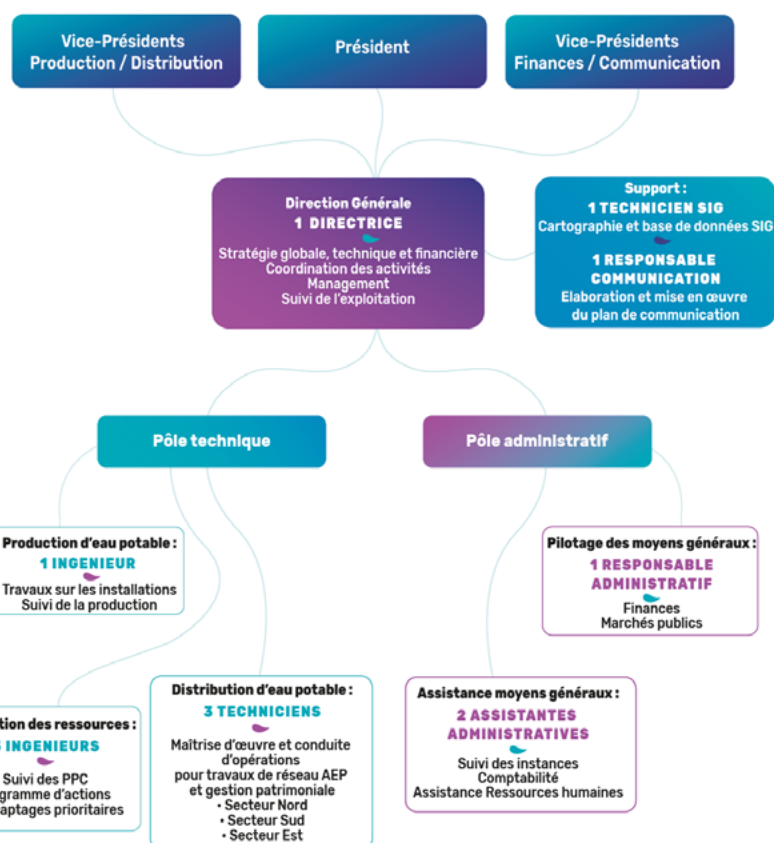
Eau des Portes de Bretagne est un service public.

Les actions et programmes qu'il mène sont définis et validés par les **31 élus désignés par les EPCI membres**, les Délégués, qui siègent au sein du Comité Syndical, organe délibérant du Syndicat. En 2023, le Comité Syndical s'est réuni 5 fois.

Le Président du Syndicat est élu par ce même Comité syndical. Monsieur Teddy REGNIER est le Président du Syndicat depuis le 22 septembre 2020.

ORGANIGRAMME

au 01/09/2024



**Vitré
Communauté**
15 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
3 SUPPLÉANTS

**Pays de Châteaugiron
Communauté**
7 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
3 SUPPLÉANTS

**Liffré-Cormier
Communauté**
7 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
3 SUPPLÉANTS

**SIE
Le Pertre**
2 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
1 SUPPLÉANT

Le Bureau Syndical, assemblée délibérante restreinte, est composé de **11 élus** qui représentent tous les adhérents : 1 Président, 5 Vice-présidents et 4 membres. Ils se réunissent une fois par mois, soit 8 réunions en 2023, et délèguent certains travaux et études à différentes commissions et groupes de travail.

La Commission consultative du service d'eau potable (CCSPL) permet aux usagers d'obtenir des informations sur le fonctionnement des services publics, d'être consultés sur certaines mesures et d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires. Elle se réunit au moins une fois par an, soit 1 réunion en 2023.

2023 EN CHIFFRES

13
RÉUNIONS DES ÉLUS

89
DÉLIBÉRATIONS

12,1
ETP

LES CONTRATS DE DÉLÉGATION

Eau des Portes de Bretagne est propriétaire de ses ouvrages de production, de ses réseaux de transfert et de distribution d'eau.

Il délègue l'exploitation des usines et la distribution de l'eau potable à deux sociétés privées **SAUR** et **VEOLIA Eau**.

Eau des Portes de Bretagne et ces délégataires sont liés par des contrats de délégation de service public, qui cadrent les obligations des délégataires, définissent les travaux à leur charge et leurs rémunérations. **Eau des Portes de Bretagne réalise un contrôle permanent des missions des délégataires.** Ce contrôle s'exerce notamment lors de Comités de pilotage trimestriels par l'examen d'un tableau de bord de suivi de l'activité technique et clientèle.



Répartition des exploitants selon les communes



NOM DU CONTRAT	NOM DU TITULAIRE	TYPE DE CONTRAT	DATE DE FIN
SIE CHÂTEAUBOURG	VÉOLIA	AFFERMAGE	31/12/2028
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2028
SI VAL D'IZÉ DISTRIBUTION	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029
VITRÉ SUD	VÉOLA	CONCESSION DE SERVICE PUBLIC	31/12/2028
SI MONT DE VILAINE	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029
SYMEVAL PRODUCTION	VÉOLIA	CONCESSION DE SERVICE PUBLIC	31/12/2028
SI VAL D'IZÉ PRODUCTION	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029

PRINCIPALES ACTUALITÉS 2023

L'amélioration de la qualité de l'eau des captages d'eau potable est **l'un des enjeux majeurs** du Syndicat Eau des Portes de Bretagne.

Parmi la dizaine de captages gérés par le Syndicat, 2 captages ont été classés « captages prioritaires à enjeu phytosanitaires » en 2015 au SDAGE Loire Bretagne : les captages de la Valière et de Pont Billon à Vitry. 2 captages ont également été classés « captages prioritaires à enjeu nitrates » : les captages d'Aulnais/Méjanot à Princé et de Chalonge à Saint Cyr le Gravelais.

A ce jour, l'ensemble des captages est protégé par des périmètres de protection immédiats, sensibles et complémentaires, dans lesquels des prescriptions doivent être respectées par les propriétaires de parcelles, les habitants, les exploitants agricoles et les acteurs économiques afin de limiter les risques de pollution de l'eau. Le Syndicat réalise régulièrement des visites de terrain dans les périmètres afin de vérifier le bon respect des prescriptions.

Au-delà de ce suivi, les élus d'Eau des Portes de Bretagne ont décidé en 2022, de porter les démarches de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages prioritaires, qui étaient jusqu'à présent confiées au SYRVA puis à Eaux & Vilaine. Pour cela, un service Protection de la ressource a été créé le 1^{er} janvier 2024 afin de prendre en charge les missions d'accompagnement des exploitations agricoles vers des pratiques préservant la ressource en eau potable dans les aires d'alimentation de captages. Ce service est aujourd'hui composé de 3 agents : Anaëlle LANGEVIN, responsable du service, qui pilote notamment les démarches sur les captages prioritaires,

Création d'un service protection de la ressource

Clara LORENT, en charge de la mise en œuvre des paiements pour services environnementaux aux agriculteurs engagés, et Mathis LE CAER, en charge des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.

Animation Bout de Champ culture du Sarrazin



L'objectif de ce service est de diminuer les pressions en nitrates et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable. Cela passe par des rencontres individuelles et collectives avec les exploitants agricoles concernés et la réalisation de prestations comme les reliquats azotés, le conseil en fertilisation, l'accompagnement au désherbage mécanique et au travail du sol. Les actions sont menées en coopération rapprochée avec les services de l'unité Est de l'EPTB Eaux & Vilaine qui réalisent les travaux d'aménagements bocagers et des milieux aquatiques dans ces secteurs.

Communication et projets

CRÉATION D'UN FILM INSTITUTIONNEL

Le Syndicat Eau des Portes de Bretagne a réalisé son tout premier film institutionnel, diffusé sur ses différents canaux, dans les cinémas locaux et par les mairies. Cette vidéo de trois minutes présente le parcours de l'eau, du captage à la consommation, tout en mettant en avant les missions du Syndicat et la nécessité de préserver cette ressource essentielle. Le film allie images immersives et interview du Président, illustrant l'engagement du Syndicat pour un approvisionnement durable en eau potable au service de 136 000 habitants.



ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE DE MI-MANDAT

Le 13 mai 2023, les élus et l'équipe du Syndicat se sont réunis pour un séminaire axé sur la cohésion et la définition des priorités.

Les ateliers présentés lors du séminaire ont permis d'identifier cinq grandes orientations :

- économiser l'eau potable,
- renforcer la communication auprès des usagers,
- intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisme,
- accompagner le changement des comportements,
- optimiser les ressources.

Ces axes stratégiques guideront les actions du Syndicat et des élus pour répondre efficacement aux enjeux de gestion de l'eau du territoire.

POPULATION ET NOMBRE D'ABONNÉS

En 2023, le service public d'eau potable a desservi **54 918 abonnés** représentant une population de 120 850 habitants ⁽¹⁾ (soit 2,20 habitants/abonné).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS

NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS EN 2022	54 164 ABONNÉS
NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS EN 2023	54 918 ABONNÉS
<i>Dont abonnés domestiques en 2023</i>	51 511
<i>Dont abonnés non domestiques en 2023</i>	3 407
VARIATION EN %	+ 1,4 %

19.3
abonnés / km

> **densité linéaire d'abonnés en 2023**
(nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)

127.9
m³ / abonnés

> **consommation moyenne par abonné en 2023**
(consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés)

68.8
m³ / abonnés

> **consommation moyenne par abonné domestique en 2023**
(consommation moyenne annuelle domestique rapportée au nombre d'abonnés)

DONNÉES 2022 :

19,0
ab/km

▲ en augmentation / 2022

133.9
m³ / abonnés

▼ en baisse / 2022

78.4
m³ / abonnés

▼ en baisse / 2022

⁽¹⁾ La population desservie est calculée sur la base des données INSEE : population légale des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 – date de référence statistique : 1^{er} janvier 2019.



RESSOURCES EN EAU

Prélèvements



Sur son territoire, Eau des Portes de Bretagne prélève de l'eau sous deux formes :

- l'eau de surface, dite superficielle qui est puisée dans les rivières et les retenues d'eau.
- l'eau souterraine, qui est puisée dans les nappes phréatiques (puits et forages).

POINTS DE CAPTAGE

95 %

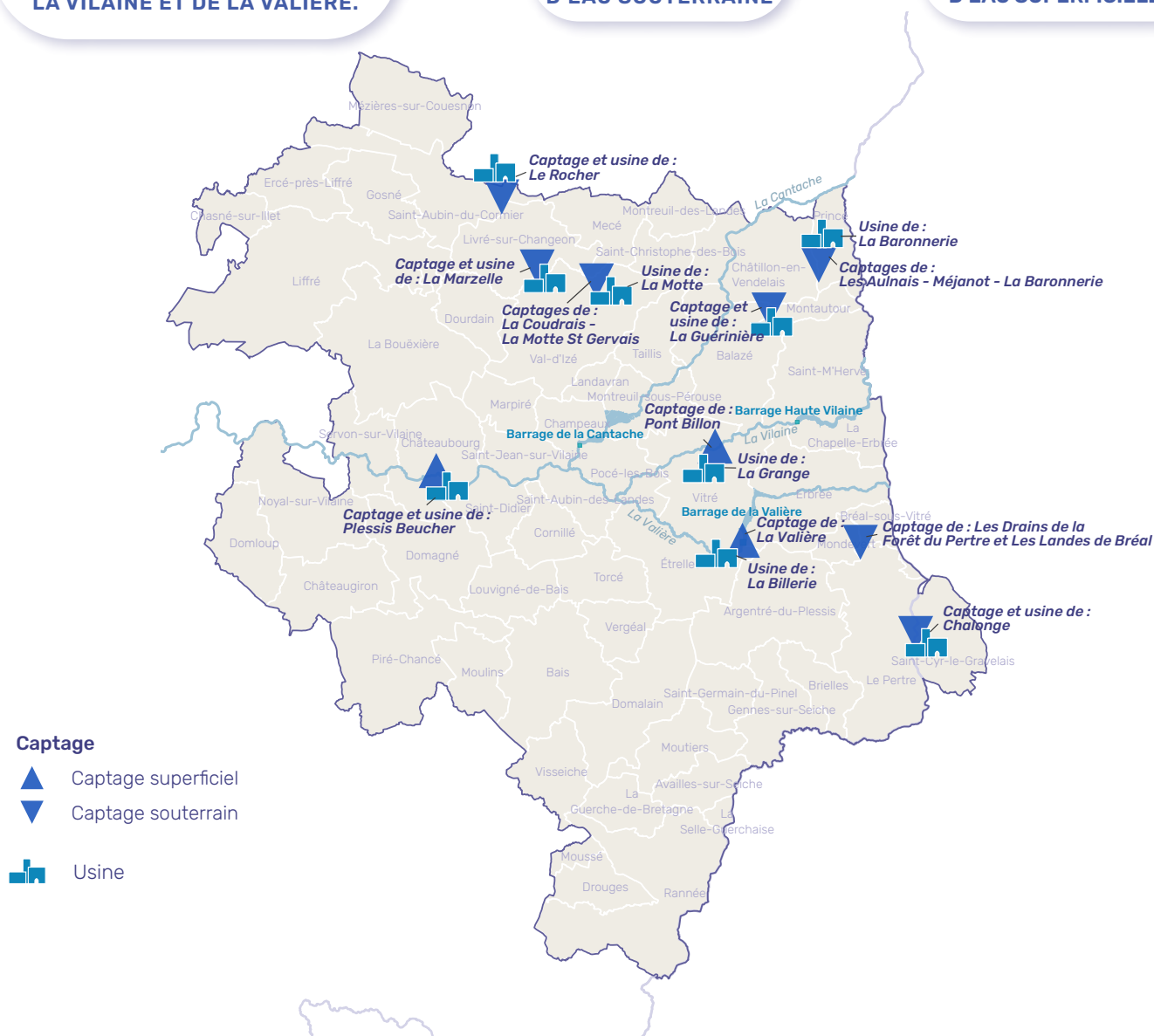
DES RESSOURCES EN EAU
PROVIENNENT DES COURS D'EAU DE
LA VILAINE ET DE LA VALIÈRE.

10

POINTS DE CAPTAGE
D'EAU SOUTERRAINE

3

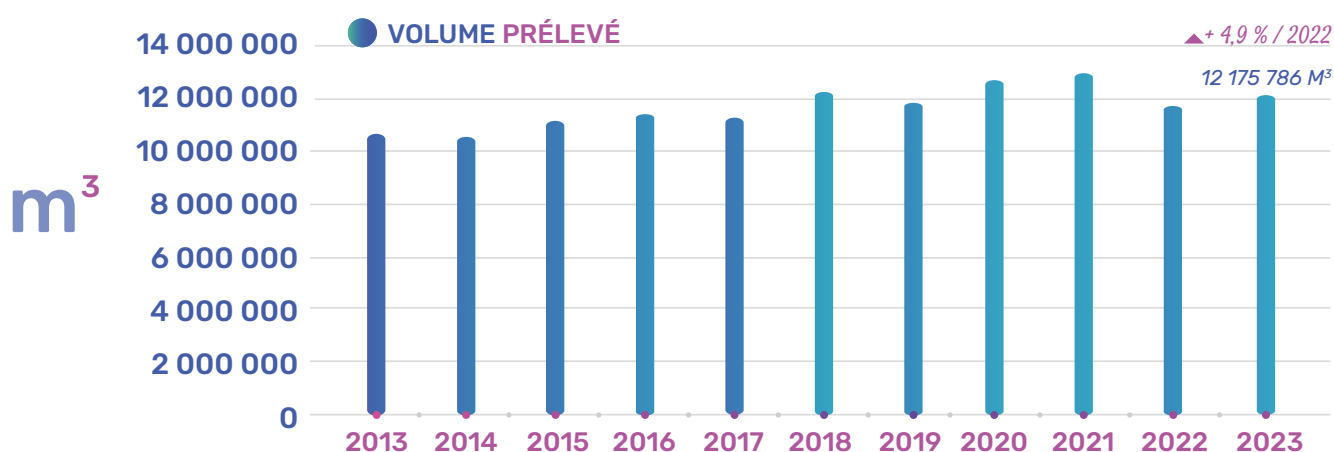
POINTS DE CAPTAGE
D'EAU SUPERFICIELLE



RESSOURCE	Volume prélevé en 2021 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Volume prélevé en 2023 (m³)	Variation 2022/2023 en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2023 (en %)
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS					
Puits le Chalonge Eau souterraine	61 780	56 026	56 135	0,19 %	100
VITRÉ					
Drains de la Forêt du Pertre et Lande de Breal Eau souterraine	10 690	63 787	131 134	105,6 %	80
Prise d'eau de Pont Billon (SYMEVAL) Eau de surface	2 403 688	2 298 605	2 629 775	14,41 %	100
Retenue de La Valière (La Partie qui alimente La Grange) Eau de surface	1 497 986	1 573 453	1 193 707	-24,13 %	80
SI MONT DE VILAINE					
Forage de La Baronnerie Eau souterraine	60 638	71 460	49 731	- 30,41 %	100
Puits de La Guérinière Eau souterraine	105 009	90 631	120 510	32,87 %	100
Puits de Méjanot Eau souterraine	28 580	28 122	33 434	18,89 %	100
Puits des Aulnais Eau souterraine	33 180	38 183	36 148	- 5,33 %	100
SYMEVAL PRODUCTION					
Plessis Beucher (prise d'eau) Eau de surface	4 194 669	4 207 560	4 082 964	- 2,96 %	100
Retenue de la Valière (barrage) Eau de surface	4 251 477	2 979 896	3 635 563	22 %	80
SI VAL D'IZÉ PRODUCTION					
Forage de la Coudrais Eau souterraine	62 376	47 499	45 559	- 4,08 %	100
Puits de la Marzelle Eau souterraine	27 877	38 887	39 583	1,79 %	100
Puits La Motte St Gervais Eau souterraine	47 265	31 569	48 461	53,51 %	100
ST AUBIN DU CORMIER PRODUCTION					
Puits du Rocher Eau souterraine	85 345	83 100	73 082	- 12,06 %	100
TOTAL	12 870 560	11 608 778	12 175 786	4,88 %	-

RESSOURCES EN EAU

Prélèvements



RESSOURCES EN EAU

Production



Le Syndicat produit environ 11 millions de m^3 essentiellement à partir de 3 usines d'eau potable. Ces dernières produisent 95% de l'eau du territoire par an.

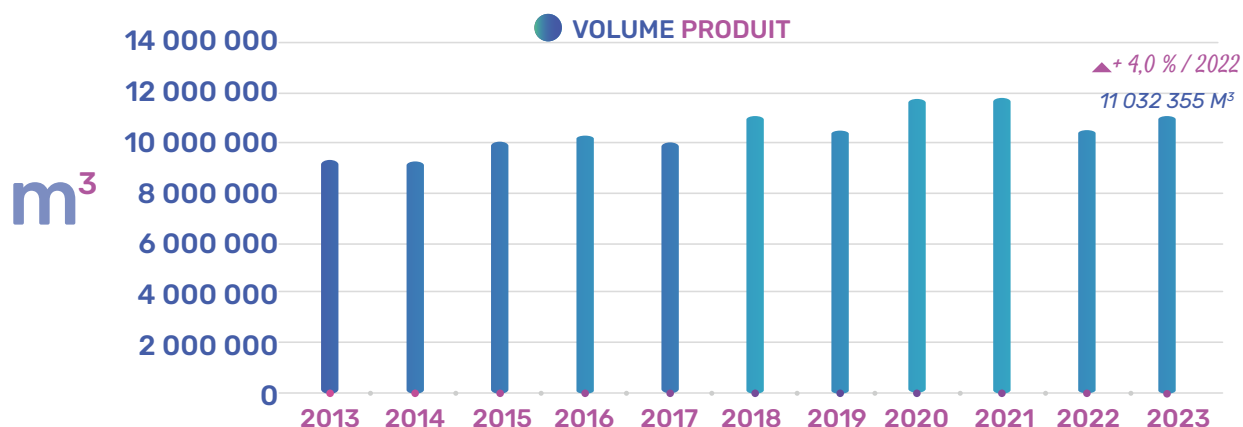
Il possède également six autres petites usines.

3 USINES
PRODUISENT 95 %
DE L'EAU DU TERRITOIRE





SITE DE PRODUCTION	Volume produit en 2021 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Volume produit en 2023 (m³)	Variation 2022/2023 en %
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS				
Usine de traitement Le Chalonge	61 552	57 682	56 135	- 2,68
VITRÉ				
Usine de traitement La Grange	3 548 305	3 557 798	3 523 522	- 1,79
SI MONT DE VILAINE				
Usine de traitement La Baronnerie	116 059	123 741	121 734	- 1,62
Usine de traitement La Guérinière	114 458	119 473	120 465	38,89
SYMEVAL PRODUCTION				
Usine de Traitement La Billerie	3 711 523	2 595 056	3 207 057	23,58
Usine de Traitement Plessis Beucher	3 978 122	3 951 362	3 813 785	- 3,48
SI VAL D'IZÉ PRODUCTION				
Usine de Traitement La Motte Saint Gervais	106 325	74 396	79 228	6,49
Usine de Traitement La Marzelle	27 116	37 911	39 583	4,41
ST AUBIN DU CORMIER PRODUCTION				
Usine de Traitement du Rocher	88 325	83 100	78 513	- 5,52
TOTAL	11 751 785	10 630 519	11 040 022	3,99





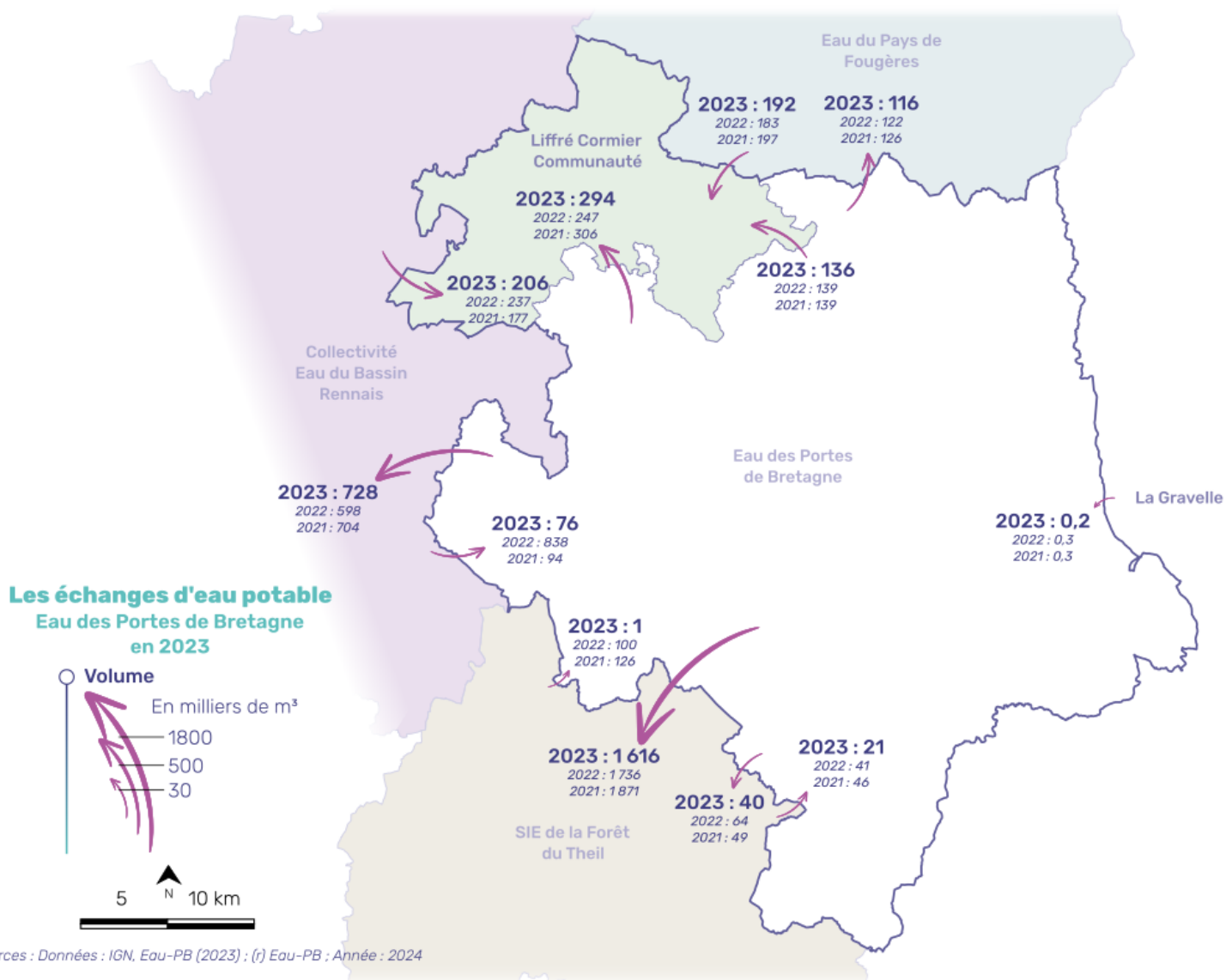
ÉCHANGES D'EAU

En année normale, les ressources du Syndicat Eau des Portes de Bretagne sont suffisantes pour alimenter les usagers de son territoire et une partie du territoire du SIE de la Forêt du Theil.

Une interconnexion entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Eau des Portes de Bretagne permet d'assurer un secours en cas d'arrêt d'une usine de production.

Sur le même principe, Eau des Portes de Bretagne peut secourir Eau du Pays de Fougères en cas de besoin.

En 2023, les imports en provenance du Bassin Rennais ont retrouvé leur niveau de 2021, car le niveau de production du Syndicat Eau des Portes de Bretagne a été optimal. En revanche, les exports vers le SIE de la Forêt du Theil ont continué à diminuer significativement selon la même tendance observée entre 2021 et 2022.



LES IMPORTATIONS

SERVICE	Fournisseur	Volume acheté en 2021 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Volume acheté en 2023 (m³)	Variation 2022/2023 en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2023 (en %)
SIE CHÂTEAUBOURG	SIEFT	125 936	99 663	1 249	- 98,7	100
SI MONT DE VILAINE	LA GRAVELLE	310	315	260	-17,5	100
SYMEVAL Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	0	0	0	0	100
SYMEVAL Production	CEBR	271 091	1 075 030	281 897	-73,8	100
ST AUBIN DU CORMIER Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	108 493	100 141	113 012	12,9	100
15 communes ex-SIEFT	SIEFT	46 309	40 726	20 894	- 48,7	100
TOTAL		552 139	1 315 875	417 312	-68,3	-

LES EXPORTATIONS

SERVICE	Bénéficiaire	Volume exporté en 2021 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Volume exporté en 2023 (m³)	Variation 2022/2023 en %
SIE CHÂTEAUBOURG	CEBR Acigné	23 766	23 222	307 783	17,2
SIE CHÂTEAUBOURG	CEBR Nouvoitou Brécé	239 194	239 421		
SIE CHÂTEAUBOURG	LIFFRÉ CORMIER Communauté	306 214	246 983	293 633	18,9
SYMEVAL Production	SIEFT	1 870 872	1 735 646	1 616 240	- 6,9
SYMEVAL Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	126 402	122 250	116 408	- 4,8
SYMEVAL Production	LIFFRÉ CORMIER Communauté	189 695	237 157	205 625	- 13,3
SYMEVAL Production	CEBR Cesson	441 313	335 844	420 124	25,1
ST AUBIN DU CORMIER Production	LIFFRÉ CORMIER Communauté	196 818	183 241	191 525	4,5
15 communes ex-SIEFT	SIEFT	48 538	64 231	39 660	- 38,3
VAL D'IZÉ Distribution	LIFFRÉ CORMIER Communauté	138 926	138 575	135 771	- 2
TOTAL		3 581 738	3 326 570	3 326 769	0

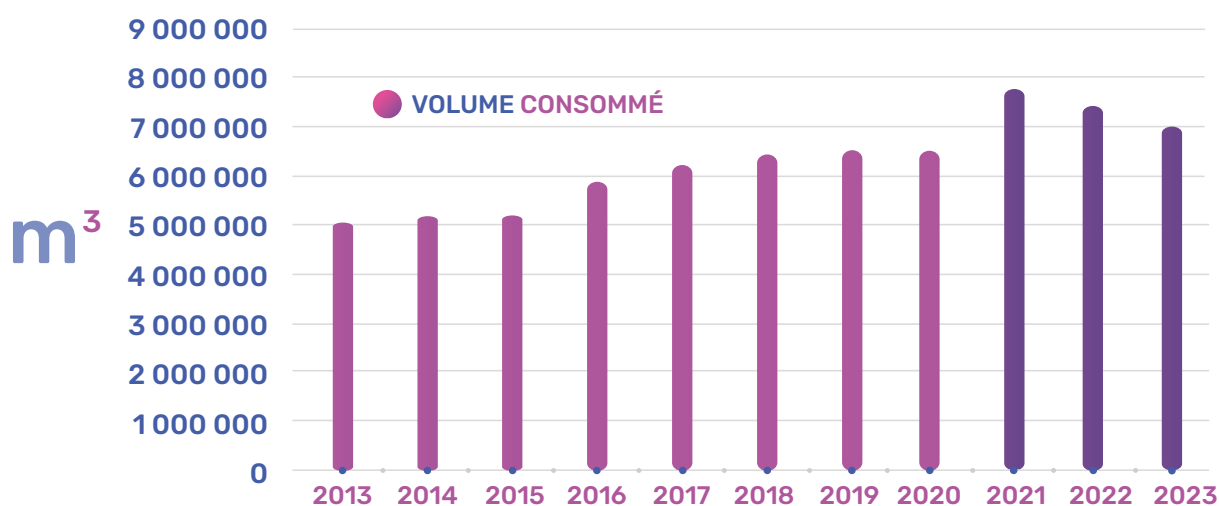


DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU

CONSOMMATION PAR LES ABONNÉS

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

ABONNÉS	Volume consommé en 2022 (m³)	Volume consommé en 2023 (m³)	Variations en %
Abonnés domestiques	4 246 711	3 777 777	- 11,1 %
Autres abonnés	3 06 180	3 244 314	+ 7,9 %
TOTAL vendu aux abonnés	7 252 892	7 021 591	- 3,2 %



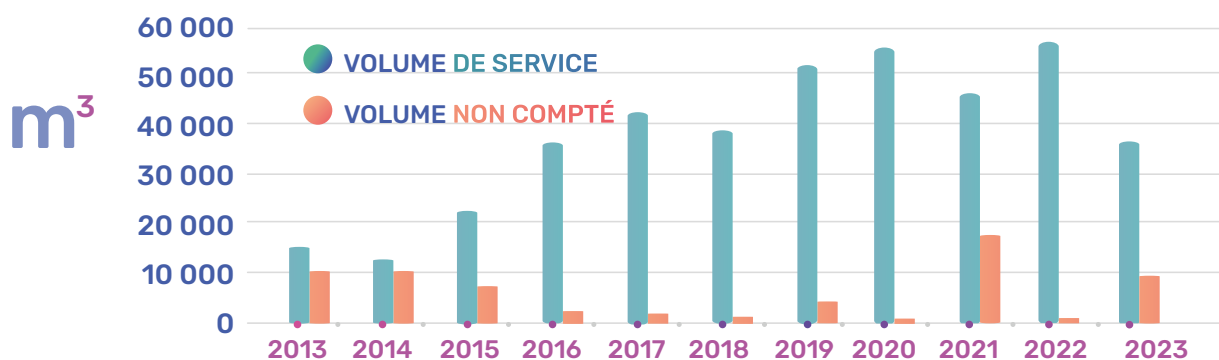
DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU

AUTRES VOLUMES

Pour garantir la qualité de l'eau distribuée et le bon fonctionnement des installations, l'exploitant utilise des **volumes d'eau dits "de service"** : nettoyage des réservoirs d'eau potable, rinçage des nouvelles canalisations, analyses permanentes de l'eau par les capteurs qualité.

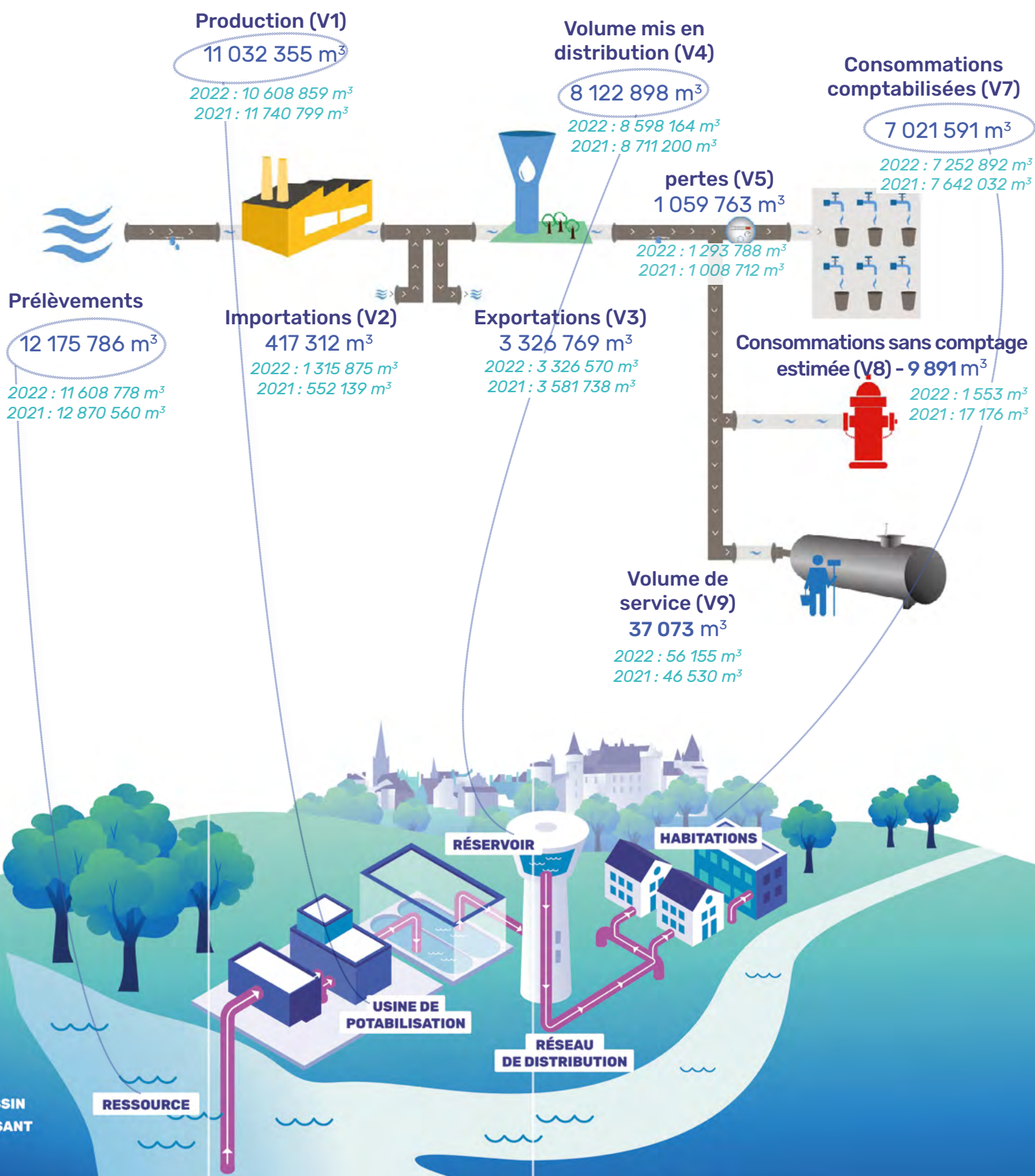
Les services d'incendie et de secours utilisent des **volumes d'eau dits "non comptés"**, pour la maintenance des poteaux incendie et les interventions d'urgence.

	Exercice 2021 (m ³)	Exercice 2022 (m ³)	Exercice 2023 (m ³)	Variations 2022/2023 en %
Volume consommé sans comptage	17 176	1 553	9 891	537 %
Volume de service	46 530	56 155	37 073	- 34 %
TOTAL	63 706	57 708	46 964	



DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU

BILAN 2023



LE PATRIMOINE DU SERVICE

	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
LINÉAIRE de RÉSEAUX (hors branchements) en km	2 851	2 847	2 844
NOMBRE de RÉSERVOIRS	42	42	42
VOLUME de STOCKAGE	23 227	23 227	23 227
NOMBRE de COMPTEURS ABONNÉS	55 947	57 000	57 884
NOMBRE TOTAL de BRANCHEMENTS	46 582	47 693	48 277
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0	0
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0	0	0
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	0	0	0

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

Sur Visseiche, 5 km de conduites ont été renouvelés entre janvier et mai 2023.

Les nouvelles conduites sont en PEHD electrosoudé, leur garantissent une durée de vie oscillant entre 60 et 80 ans.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

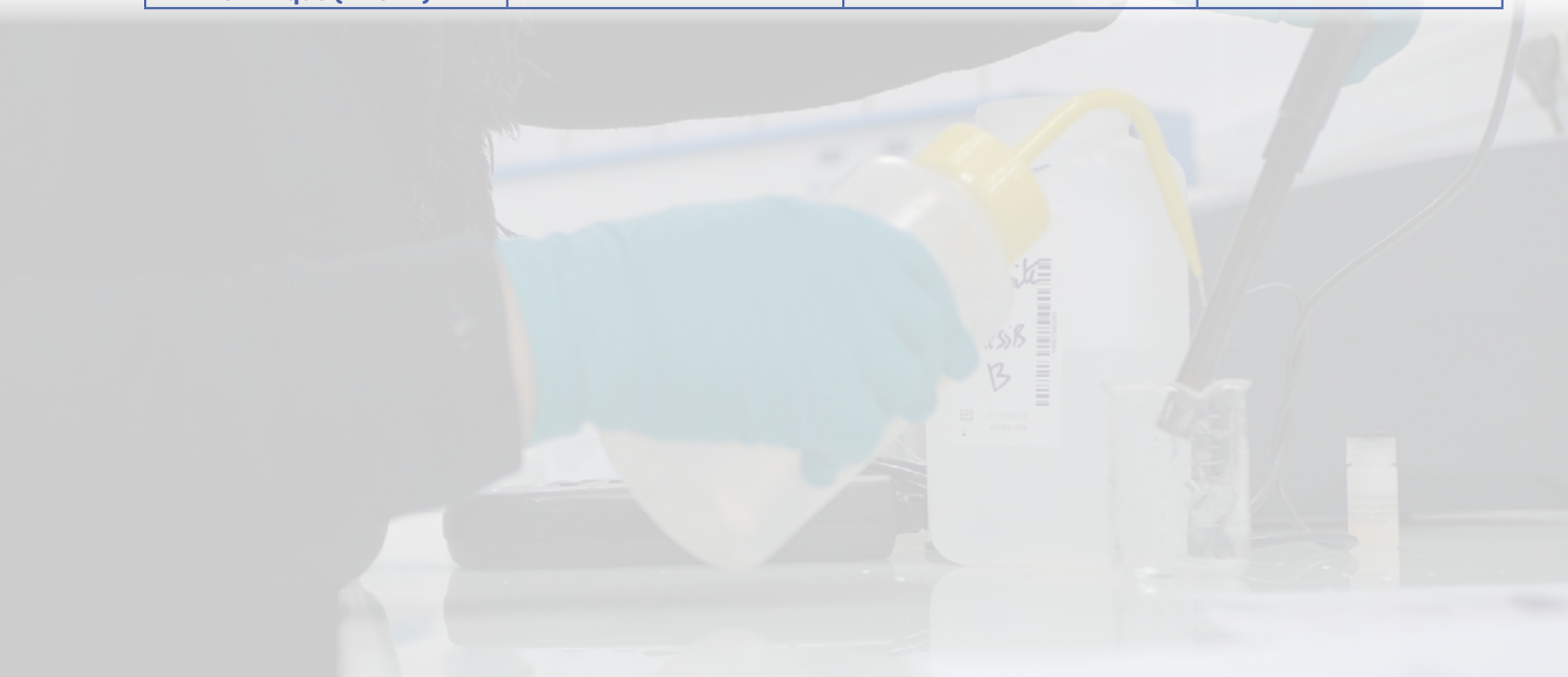
Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS

Analyses	Réalisés en 2021	Conformes en 2021	Réalisés en 2022	Conformes en 2022	Réalisés en 2023	Conformes en 2023
Paramètres microbiologiques	332	332	356	354	319	319
Paramètres physicochimiques	347	339	348	346	352	351

TAUX DE CONFORMITÉ

Analyses	Taux de conformité 2021	Taux de conformité 2022	Taux de conformité 2023
Conformité bactériologique (P 101.1)	100 %	99,44 %	100 %
Conformité physico-chimique (P 102.1)	97,69 %	99,43 %	99,72 %



PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

indice d'avancement

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0% aucune action

20% Études environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

50% dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés.)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

POUR L'ANNÉE 2023

L'INDICE GLOBAL
D'AVANCEMENT DE PROTECTION
DE LA RESSOURCE EST DE

94 %

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICE DE CONNAISSANCE ET GESTION

patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est calculé pour chaque périmètre de contrat d'affermage selon un total de **120 POINTS**.

L'obtention de 40 points pour les parties concernant le plan (A) et l'inventaire (B) des réseaux est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites en annexe, et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

POINTS OBTENUS ET VALEUR DE L'INDICE :

SERVICE	NOMBRE DE POINTS OBTENUS EN 2023														TOTAL
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
SIE CHÂTEAUBOURG	10	5	10	OUI	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS	10	5	10	OUI	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110
SI VAL D'IZÉ DISTRIBUTION	10	5	10	OUI	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110
VITRÉ SUD	10	5	10	NON	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110
SI MONT DE VILAINE	10	5	10	NON	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110

détail des critères et des points attribués en annexe, p. 46

PERFORMANCE DU RÉSEAU

Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

INDICATEURS	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Rendement du réseau (P104.3)	91,8 %	89,2 %	90,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement)	10,74 m ³ / jour / km	10,14 m ³ / jour / km	10 m ³ / jour / km
Rendement primaire (volume vendu sur volume mis en distribution)	88,4 %	85,0 %	85,0 %

POUR L'ANNÉE 2023

LE RENDEMENT DU RÉSEAU EST DE

90,7 %

▲ 2022 : 89,2 M³ / J / KM



en France : 80,1 %
en Ile et Vilaine : 87,6 %

Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.



en France : 3,6 m³/j/km²
en Ile et Vilaine : 1,3 m³/j/km²

POUR L'ANNÉE 2023

L'INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS EST DE

1,06 M³/J/KM²

▲ 2022 : 1,29 M³ / J / KM



Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

POUR L'ANNÉE 2023

L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU EST DE

1,02 M³/J/KM

▲ 2022 : 1,24 M³ / J / KM



en France : 3,2 m³/j/km²
en Ile et Vilaine : 1,21 m³/j/km²



INDICATEURS DE PERFORMANCE

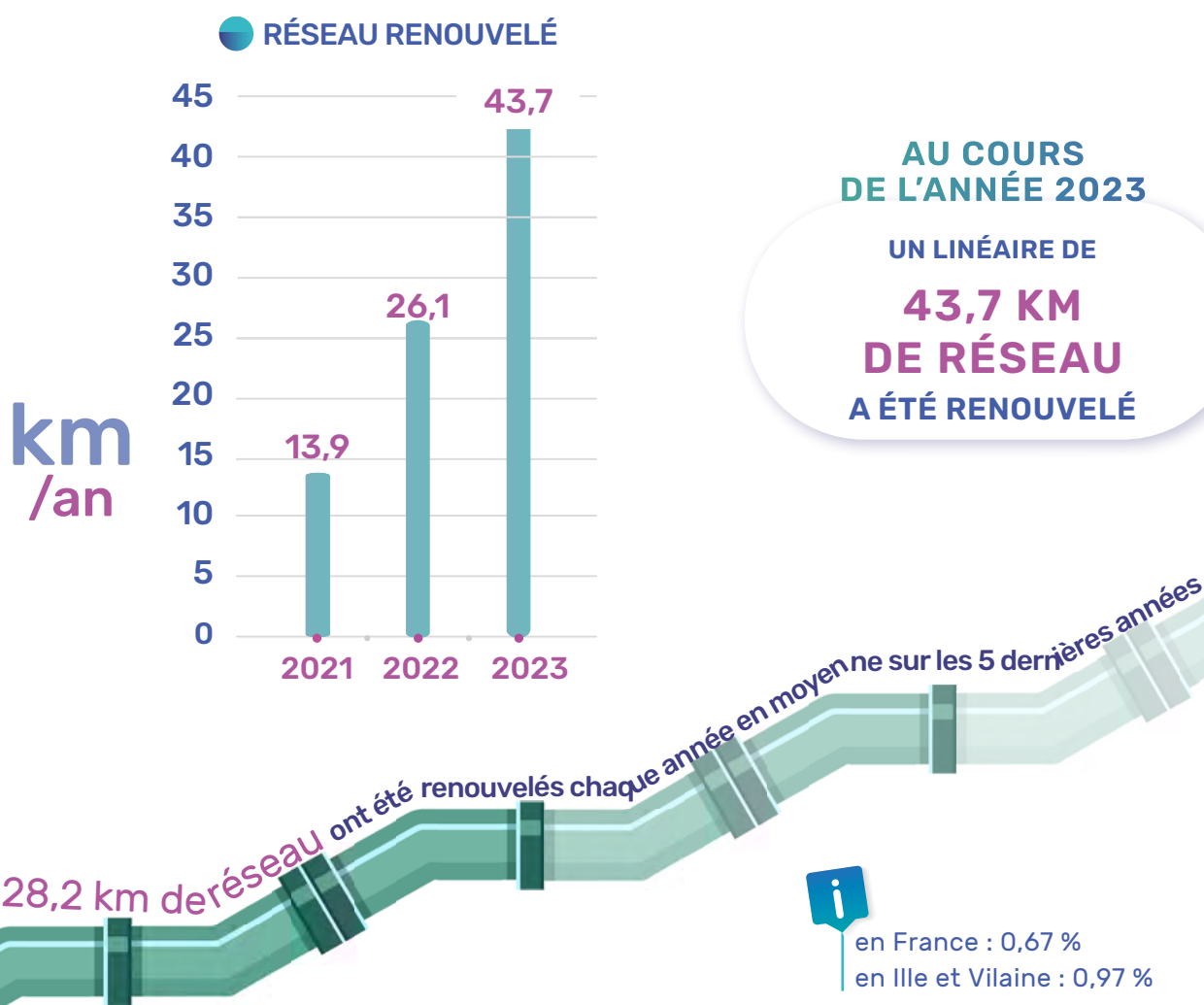
PERFORMANCE DU RÉSEAU

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité) par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Pour l'année 2023, le **TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT** des réseaux d'eau potable est donc de **0,99 %**.



Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est **une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance**, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

Le **TAUX D'OCCURRENCE** des interruptions de service non programmées est donc de **2.51 interventions / 1000 abonnés**.

POUR L'ANNÉE 2023

138 interruptions
de service non programmées
ont été dénombrées

▼ 2022 : 175 interruptions



Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,5 JOURS OUVRÉS** après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

POUR L'ANNÉE 2023

LE TAUX DE RESPECT
DE CE DÉLAI EST DE :



▼ 2022 : 100 %

Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

En 2023, le **NOMBRE DE RÉCLAMATIONS ÉCRITES REÇUES** se compte au nombre de **26**.

POUR L'ANNÉE 2023

LE TAUX DE RÉCLAMATIONS EST DE :

0,48

pour 1 000 abonnés

▲ 2022 : 0.32

Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que **les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite**. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite). Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

	Exercice 2022	Exercice 2023
Montant d'impayés en € au titre de l'année n-1 tel que connu au 31 décembre de l'année n	74 624,77 €	98 155,51 €
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année n-1	16 975 064,90 €	18 774 784,91 €
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	0,44%	0,52%

TARIFICATION DE L'EAU

MODALITÉS DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte obligatoirement une **PART PROPORTIONNELLE** à la consommation de l'abonné. Elle peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite **PART FIXE**, ou part abonnement.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

détail des tarifs appliqués
en annexe, p. 34 à 41.

FACTURE TYPE D'EAU (D102.0)

Les montants payés applicables pour une consommation de 120 m³ (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
SIE CHÂTEAUBOURG	Part de la collectivité	108,44 € HT	108,44 € HT
	Part de l'exploitant	102,44 € HT	99,50 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	61,37 € HT	62,57 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,97 €	14,88 €
	Total HT	272,27 €	270,51 €
	Total TTC	287,22 €	285,39 €

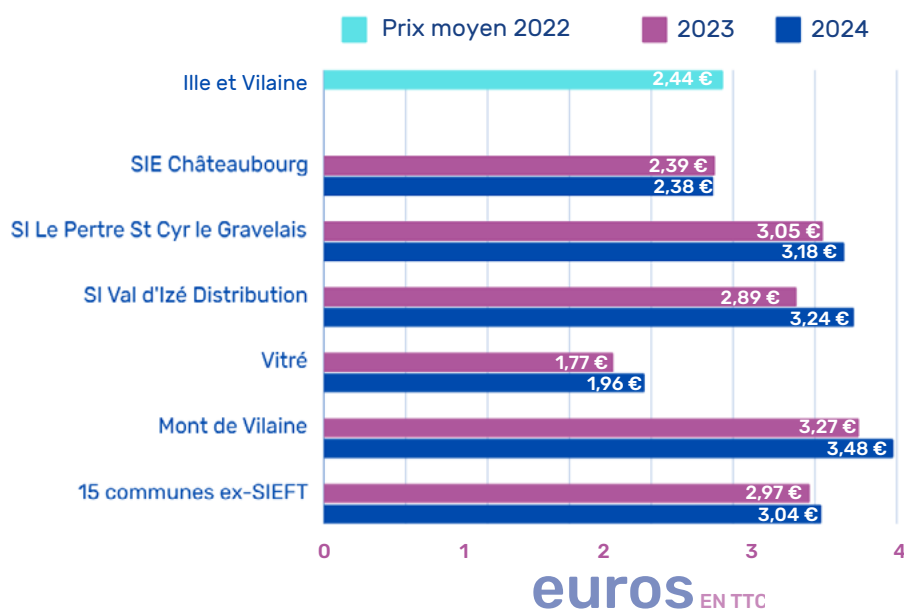
Service	Montants	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS	Part de la collectivité	90,36 € HT	90,36 € HT
	Part de l'exploitant	206,81 € HT	212,94 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,70 € HT	57,90 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19,46 €	19,87 €
	Total HT	353,33 €	361,20 €
	Total TTC	373,33 €	381,07 €
SI VAL D'IZE DISTRIBUTION	Part de la collectivité	127,87 € HT	127,87 € HT
	Part de l'exploitant	182,34 € HT	183,30 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	56,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20,16 €	20,28 €
	Total HT	366,61 €	368,77 €
	Total TTC	386,77 €	389,05 €
VITRÉ	Part de la collectivité	47,76 € HT	52,84 € HT
	Part de l'exploitant	95,00 € HT	106,84 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	58,49 € HT	62,93 € HT
	Taux de TVA	5,5%	5,5%
	Montant de la TVA	11,07 €	12,24 €
	Total HT	201,25 €	222,61 €
	Total TTC	212,32 €	234,85 €
SI MONT DE VILAINE	Part de la collectivité	143,40 € HT	143,40 € HT
	Part de l'exploitant	191,09 € HT	193,58 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	57,60 € HT	58,80 € HT
	Taux de TVA	5,5%	5,5%
	Montant de la TVA	21,56 €	21,77 €
	Total HT	392,09 €	395,78 €
	Total TTC	413,65 €	417,55 €
15 communes ex-SIEFT	Part de la collectivité	176,96 € HT	176,09 € HT
	Part de l'exploitant	95,00 € HT	106,63 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	66,42 € HT	62,93 € HT
	Taux de TVA	5,5%	5,5%
	Montant de la TVA	18,61 €	19,01 €
	Total HT	338,38 €	345,65 €
	Total TTC	356,99 €	364,66 €

TARIFICATION DE L'EAU

ÉVOLUTION DU PRIX AU M³

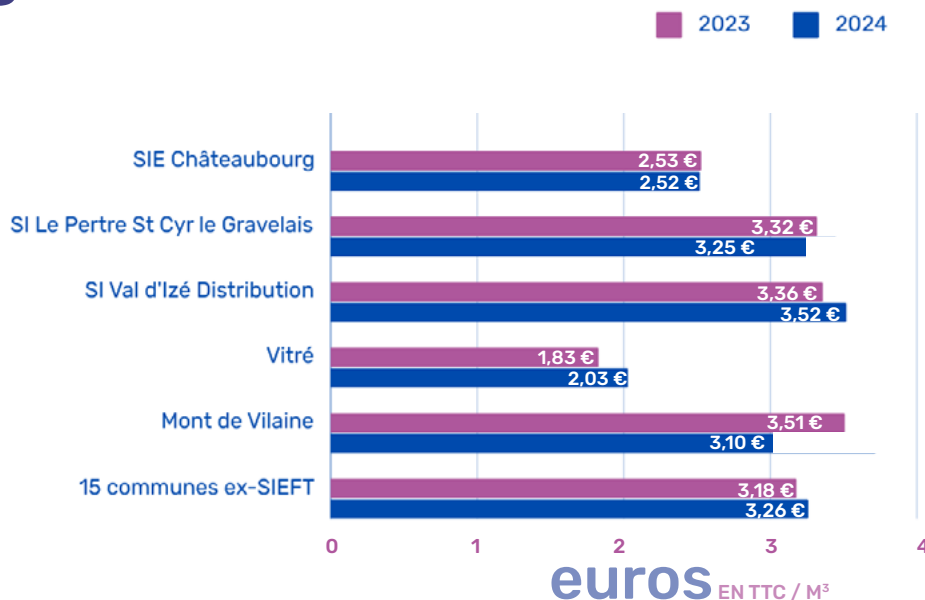
Les tarifs de l'eau potable sur le périmètre du Syndicat sont issus des anciens Syndicats de distribution du territoire. En 2020, Eau des Portes de Bretagne a étendu ses compétences à la distribution d'eau potable. Le Syndicat a alors défini sa stratégie de convergence tarifaire, afin d'harmoniser les tarifs de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire à horizon 2029.

Base : facture 120 m³



facture-type,
prise comme
indicateur national.

Base : facture 90 m³



facture d'un usager
domestique moyen du
Syndicat.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Recettes

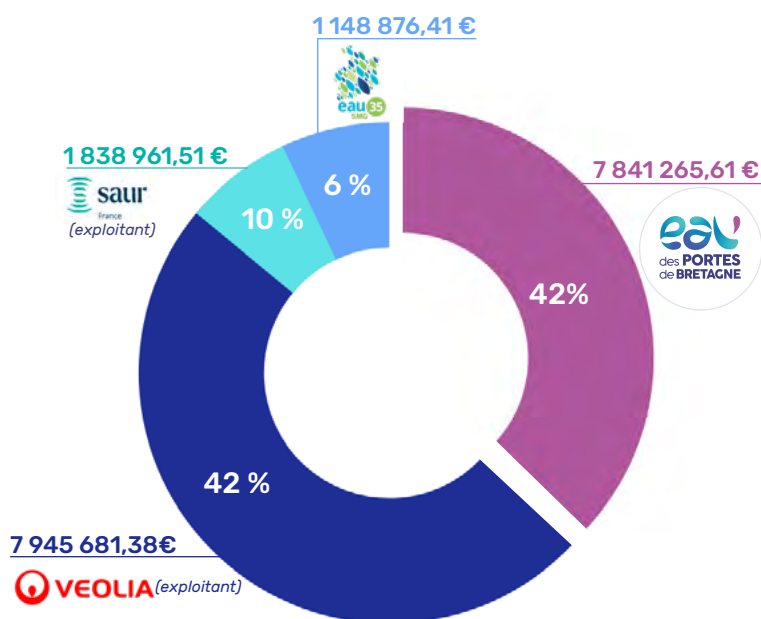
Les recettes principales du Syndicat sont issues de la facturation de l'eau aux usagers.

Ces recettes sont utilisées pour réaliser les investissements sur les infrastructures de production et de distribution de l'eau potable.

POUR L'ANNÉE 2023

LE TOTAL DES RECETTES PERÇUES
PAR EAU DES PORTES DE BRETAGNE
S'ÉLÈVE À :

7 841 265,61 €



détail des recettes
en annexe, p. 42 à 45.

Dépenses

	Exercice 2022	Exercice 2023
Montants HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 759 046,80 €	8 404 153,11 €

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2023 :

- Gestion patrimoniale des réseaux : **5 259 112 €**
- Travaux neufs et urgents (réseaux) : **2 329 348 €**
- Mise aux normes de l'usine de La Guérinière : **336 454 €**
- Création des lagunes à l'usine de La Billerie : **241 372 €**



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

ZOOM SUR : LES TRAVAUX À L'USINE DE LA GUÉRINIÈRE À BALAZÉ

Les travaux d'agrandissement et d'amélioration ont été réalisés de mai à décembre 2023, sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Bourgois, et en cotraitance avec les sociétés Angevin et la SAUR, exploitant de l'usine.



Afin de reminéraliser l'eau, deux nouveaux filtres à calcaire terrestre ont été installés.



Un silo de stockage de calcaire a été installé à l'arrière du bâtiment.



Deux lagunes permettent désormais de tamponner les eaux de lavage avant leur rejet au milieu naturel.

Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme **la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service** si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle.

	Exercice 2022	Exercice 2023
Encours de la dette en € au 31 décembre N (montant restant dû en €)	4 454 736,22	4 004 938,91 €
Epargne brute annuelle en €	5 023 540,25 €	4 342 205,90 €
Durée d'extinction de la dette en années	0,9 an(s)	0,9 an(s)
Montant remboursé en €	en capital	444 565,40 €
	en intérêts	78 685,94 €
		69 875,78 €

Amortissement

POUR L'ANNÉE 2023

LA DOTATION
AUX AMORTISSEMENTS A ÉTÉ DE

3 700 018,87 €

▼ 2022 : 3 705 000 €



ACTIONS DE SOLIDARITÉS ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉES dans le domaine de l'eau

ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS

à un fond de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de **mesurer l'implication sociale du service**. Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

EN 2023

LE SERVICE A ACCORDÉ DES
ABANDONS DE CRÉANCES POUR UN
MONTANT TOTAL DE :

243 € *

** Montants des abandons de créances
hors 15 communes du contrat ex-SIEFT.*

OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'article L 1115-1-1 du Code Général des Collectivités issu de la Loi OUDIN permet aux EPCI et syndicats mixtes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1% des ressources affectées aux budgets de leurs services.

En 2023, le Syndicat a décidé d'accorder des aides aux associations suivantes pour un montant total de **20 000 €** :

- Association Burkina 35** : 10 000 €, pour la création de 2 forages sur les communes de BOALA et PIBAORE au BURKINA FASO.
- Association Commerce Equitable Vitré** : 10 000 €, pour l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie, d'un réservoir de stockage et de purification de l'eau à l'école de Rwinvoni au RWANDA.



ACTIONS DE SOLIDARITÉS ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉES dans le domaine de l'eau

Association Burkina 35

Extension de réseau AEP de PIBAORÉ et installation d'une borne fontaine. Ci-dessous, création de 2 forages, dont un à l'école évangélique de Kaya à BOALA au BURKINA FASO.



Association Commerce Equitable Vitré

Système de récupération d'eau de pluie, réservoir de stockage et purification de l'eau, école de Rwinvoni au RWANDA.





ANNEXES



MODALITÉS DE TARIFICATION

SIE CHÂTEAUBOURG

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	20,00 €	20,00 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	0,737 €/m ³	0,737 €/m³	0,00 %
De 201 à 1 000 m ³	0,539 €/m ³	0,539 €/m³	0,00 %
De 1 001 à 10 000 m ³	0,419 €/m ³	0,430 €/m³	2,63%
> 10 001 m ³	0,290 €/m ³	0,350 €/m³	20,69%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,0414 €/m ³	0,0414 €/m³	0,00 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	25,76 €	27,26 €	5,82 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	0,639 €	0,602 €	-5,79%
De 201 à 1 000 m ³	0,663 €	0,628 €	-5,28%
De 1 001 à 10 000 m ³	0,653 €	0,617 €	-5,51%
> 10 001 m ³	0,648 €	0,613 €	-5,40%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	0,5622€/m ³	0,5210 €/m³	-7,33%
Redevances	€/m ³	€/m³	
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	0,00%

SIE LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	55,08 €	55,08 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	0,294 €/m ³	0,294 €/m ³	0,00 %
> à 201 m ³	0,392 €/m ³	0,392 €/m ³	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m ³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m ³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,0025 €/m ³	0,0025 €/m ³	0,00 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	36,53 €	39,30 €	7,58 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	1,419 €/m ³	1,447 €/m ³	1,97 %
> à 201 m ³	1,265 €/m ³	1,349 €/m ³	6,64 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	1,0542 €/m ³	1,0542 €/m ³	0,00 %
Redevances	€/m ³	€/m ³	
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5 %	0,00 %

MODALITÉS DE TARIFICATION

SIVAL D'IZE DISTRIBUTION

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	58,51 €	58,51 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 40 m ³	0,578 €/m ³	0,578 €/m³	0,00 %
De 41 m ³ à 200 m ³	0,578 €/m ³	0,578 €/m³	0,00 %
> 200 m ³	0,375 €/m ³	0,375 €/m³	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,000 €/m ³	0,000 €/m³	0,00 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	43,10 €	43,62 €	1,21 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 40 m ³	1,061 €/m ³	1,064 €/m³	0,28 %
De 41 m ³ à 200 m ³	1,21 €/m ³	1,214 €/m³	0,33 %
> 200 m ³	1,005 €/m ³	1,139 €/m³	13,33 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	0,8396 €/m ³	0,8396 €/m³	0,00 %
Redevances	€/m ³	€/m ³	%
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	0,00%

VITRÉ

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	20,00 €	26,48 €	32,40 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 120 m ³	1,0230 €/m ³	1,1100 €/m³	8,50 %
De 121 m ³ à 30 000 m ³	1,0630 €/m ³	1,1440 €/m³	7,62 %
> 30 000 m ³	1,0800 €/m ³	1,1576 €/m³	7,19 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,0174 €/m ³	0,0444 €/m³	55,17 %

MODALITÉS DE TARIFICATION

SI MONT DE VILAINE

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	45,00 €	45,00 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	0,820 €/m ³	0,820 €/m³	0,00 %
De 201 m ³ à 500 m ³	0,6000 €/m ³	0,600 €/m³	0,00 %
> 500 m ³	0,420 €/m ³	0,420 €/m³	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,010 €/m ³	0,010 €/m³	0,00 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	35,99 €	36,86 €	2,42 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 200 m ³	1,2925 €/m ³	1,3060 €/m³	1,04 %
De 201 m ³ à 500 m ³	1,1185 €/m ³	1,1350 €/m³	1,48 %
> 500 m ³	1,1185 €/m ³	1,1350 €/m³	1,48 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	0,6965 €/m ³	0,6965 €/m³	0,00 %
Redevances	€/m ³	€/m³	
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	0,00 %

15 COMMUNES EX-SIEFT

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Part fixe Usagers domestiques	71,68 €	74,16 €	3,46 %
Part fixe usagers > 150 000 m ³	71,68 €	74,16 €	3,46 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
De 0 à 150 000 m ³	1,6690 €/m ³	1,7376 €/m³	4,11 %
> 150 000 m ³	0,9750 €/m ³	1,1126 €/m³	14,11 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m ³)			
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,170 €/m ³	0,180 €/m³	5,88 %
Préservation ressources en eau	0,0835 €/m ³	0,0444 €/m³	-46,83 %
Redevances	€/m ³	€/m³	
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	0,00 %

MODALITÉS DE TARIFICATION

SYMEVAL PRODUCTION

TARIFS	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation en %
Part de la collectivité			
VEG Externe (CEBR)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,350 €	0,350 €/m ³	0,00 %
VEG Externe (L2C)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,250 €	0,250 €/m ³	0,00 %
VEG Externe (SMPBC)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,350 €	0,350 €/m ³	0,00 %
VEG Externe (SIEFT)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,350 €/m ³	0,350 €/m ³	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Redevance pollution (Agence de l'eau)	0,300 €/m ³	0,300 €/m ³	0,00 %
Préservation ressources en eau	0,0378 €/m ³	0,0450 €/m ³	19,05 %
Part du délégataire			
VEG Interne			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,5037 €	0,4611 €	-8,46 %
VEG Externe (CEBR)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,5037 €	0,4611 €	-8,46 %
VEG Externe (L2C)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,5037 €	0,4611 €	-8,46 %
VEG Externe (SMPBC)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
Part proportionnelle	0,5037 €	0,4611 €	-8,46 %

VEG Externe (SIEFT)			
Part proportionnelle (€ HT/m³)			
Part proportionnelle	0,5037 €	0,4611 €	-8,46 %
Part proportionnelle (€ HT/m³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	0,0815 €	0,0000 €	-100,00 %
Redevances	€/m³	€/m³	
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

RECETTES

SIE CHATEAUBOURG

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	1 777 236,24 €	1 828 065,62 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	436 362,25 €	510 355,00 €
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domestiques	722 126,96 €	710 670,34 €
<i>Dont abonnements non domestiques</i>	35 207,00 €	52 362,64 €
Recette de vente d'eau en gros	178 566,30 €	175 752,30 €
Régularisation des ventes d'eau	739,74 €	0,00 €
Total recettes de ventes d'eau	2 678 669,24 €	2 714 488,26 €
Total des recettes	2 678 669,64 €	2 714 488,26 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 584 771,73 €	2 350 858,18 €
<i>Dont abonnements</i>	697 942,34 €	731 181,01 €
Recette de vente d'eau en gros	282 633,06 €	334 013,68 €
Total recettes de ventes d'eau	2 867 404,79 €	2 684 871,86 €
SMG35	676 965,65 €	625 958,15 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	676 965,65 €	625 958,15 €
Total des recettes Exploitant	3 544 370,44 €	3 310 830,01 €

SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	88 377,10 €	84 298,12 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	50 920,81 €	50 927,16 €
Recette de vente d'eau en gros	1 047,75 €	1 080,50 €
Régularisation des ventes d'eau	15 726,77 €	-6 692,34 €
Total recettes de ventes d'eau	105 151,62 €	78 686,28 €
Total des recettes	105 151,62 €	78 686,28 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	68 562,64 €	71 001,31 €
<i>Dont abonnements</i>	30 730,39 €	33 784,33 €
Recette de vente d'eau en gros	126 979,35 €	139 939,99 €
Total recettes de ventes d'eau	195 541,99 €	210 941,30 €
SMG35	21 915,41 €	20 089,10 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	21 915,41 €	20 089,10 €
Total des recettes (hors collectivité)	217 457,40 €	231 030,40 €

SIVAL D'IZÉ DISTRIBUTION

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	243 919,29 €	241 575,69 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	134 410,02 €	136 178,13 €
Régularisation des ventes d'eau	-31 361,60 €	-9 876,29 €
Total recettes de ventes d'eau	212 557,69 €	231 699,40 €
Total des recettes	212 557,69 €	231 699,40 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	142 642,82 €	159 357,36 €
<i>Dont abonnements</i>	87 987,26 €	101 058,96 €
Recette de vente d'eau en gros	174 882,76 €	171 197,08 €
Total recettes de ventes d'eau	317 525,58 €	330 554,44 €
SMG35	34 604,17 €	32 975,60 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	34 604,17 €	32 975,60 €
Total des recettes (hors collectivité)	352 129,75 €	363 530,04 €

VITRÉ

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	522 836,78 €	753 091,89 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	314 773,12 €	827 034,98 €
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domestiques	0,00 €	203 976,70 €
Recette de vente d'eau en gros	99 502,04 €	0,00 €
Régularisation des ventes d'eau	-6 983,82 €	-64 240,28 €
Total recettes de ventes d'eau	930 128,12 €	1515 886,59 €
Total des recettes	930 128,12 €	1515 886,59 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	646 608,52 €	0,00 €
<i>Dont abonnements</i>	123 249,32 €	0,00 €
Recette de vente d'eau en gros	739 933,35 €	0,00 €
Total recettes de ventes d'eau	1 386 541,87 €	0,00 €
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement		261 119,33 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	0,00 €	261 119,33 €
Total des recettes (hors collectivité)	1 386 541,87 €	261 119,33 €

RECETTES

SI MONT DE VILAINE

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	510 444,20 €	507 462,95 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	208 980,30 €	211 658,55 €
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domestiques	0,00 €	0,00 €
Recette de vente d'eau en gros	0,00 €	0,00 €
Régularisation des ventes d'eau	1 079,25 €	36 356,41 €
Total recettes de ventes d'eau	-80 015,24 €	-10 517,26 €
Total des recettes	431 508,21 €	533 302,10 €
	431 508,21 €	533 302,10 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	376 299,79 €	582 128,29 €
<i>Dont abonnements</i>	152 137,75 €	169 319,05 €
Recette de vente d'eau en gros	285 531,22 €	655 599,31 €
Total recettes de ventes d'eau	661 831,01 €	1 237 727,60 €
SMG35	68 394,33 €	68 670,82 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	68 394,33 €	68 670,82 €
Total des recettes (hors collectivité)	730 225,34 €	1 306 398,42 €

SYMEVAL Production

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recette de vente d'eau en gros	924 851,65 €	819 474,00 €
Régularisation des ventes d'eau	-99 502,04 €	-42 605,00 €
Total recettes de ventes d'eau	825 349,61 €	776 869,00 €
Total des recettes	825 349,61 €	776 869,00 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recette de vente d'eau en gros	2 763 980,43 €	5 260 809,52 €
Total recettes de ventes d'eau	2 763 980,43 €	5 260 809,52 €
Total des recettes (hors collectivité)	2 763 980,43 €	5 260 809,52 €

SIVAL D'IZE PRODUCTION

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recette de vente d'eau en gros	28 076,75 €	29 702,75 €
Régularisation des ventes d'eau	0,00 €	0,00 €
Total recettes de ventes d'eau	28 076,75 €	29 702,75 €
Total des recettes	28 076,75 €	29 702,75 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recette de vente d'eau en gros	52 481,06 €	59 738,17 €
Total recettes de ventes d'eau	52 481,06 €	59 738,17 €
Total des recettes (hors collectivité)	52 481,06 €	59 738,17 €

15 communes ex-SIEFT

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	875 690,47€	1 522 785,40 €
<i>Dont abonnements domestiques</i>	391 579,36€	
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domestiques	130 062,25 €	248 865,84 €
<i>Dont abonnements non domestiques</i>	22 822,93 €	573 699,45 €
Recette de vente d'eau en gros	22 480,85 €	253 220,27 €
Régularisation des ventes d'eau	-6 434,38 €	-64 240,28 €
Total recettes de ventes d'eau	1 021 799,19 €	1 960 631,23 €
Total des recettes	1 021 799,19 €	1 960 631,23 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	960 624,73 €	0,00 €
<i>Dont abonnements</i>	166 499,63 €	0,00 €
Recette de vente d'eau en gros	215 374,55 €	0,00 €
Total recettes de ventes d'eau	1 175 999,28 €	0,00 €
SMG35	181 528,40 €	140 063,41 €
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	181 528,40 €	140 063,41 €
Total des recettes (hors collectivité)	1 357 527,68 €	140 063,41 €

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

		NOMBRE DE POINTS
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) <i>(Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)</i>		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) <i>(Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)</i>		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

eal'





eauportesbretagne.fr

☎ 02 99 74 50 15

✉ contact@eauportesbretagne.fr

Maison de l'eau - Parc du Castel 35220 Châteaubourg

Directeur de publication : T. REGNIER, Président
Conception et rédaction : service communication - N. DOUABLIN
Impression sur papier à fibres certifiées PEFC par l'imprimerie
Morvan Fouillet (Vitré) en 200 exemplaires.
Crédits photos et illustrations : Eau des Portes de Bretagne,
Mediapilote, Ouest-France, freepick.com.

